

**Marché à procédure adaptée :**  
**APPEL D'OFFRE pour un SEJOUR MONTAGNE**  
**Collège Nathan KATZ 68520 BURNHAUPT-LE-HAUT**  
**Principal : M. Bertrand BOHLER**

- nous faire parvenir vos propositions chiffrées pour le séjour indiqué ci-dessous.
- joindre à votre devis les conditions de vente et d'annulation.
- offres à déposer directement sur la plateforme : <https://mapa.aji-france.com>

**Professeurs responsables :** M. Alain GAUD / Mme Stéphanie GRAYER / M. Michel HERNANDEZ / Mme Christine HEINRICH (Équipe EPS)

NOMBRE DE PARTICIPANTS	Environ 125 à 135 élèves / 8 accompagnateurs
DATE	Mois de juin : 16 AU 20 JUIN 2025
LIEU Géographique	DOUBS, HAUTE-SAVOIE
PROFIL ELEVES	Élèves âgés de 12 à 13 ans représentant toute la promotion des classes 5 <sup>ème</sup> .
PROJET PEDAGOGIQUE	Faire découvrir des activités de pleine nature en haute ou moyenne montagne. Apprendre à s'adapter à un relief, des altitudes et dénivelés plus élevés. Découvrir de nouveaux paysages. Contribuer au développement de l'autonomie, de la solidarité, et l'entraide (séjour déconnecté) Permettre de vivre une expérience citoyenne à travers la vie en groupe. Ce projet s'inscrit dans notre projet d'établissement en répondant à un des objectifs « contribuer à l'insertion dans la société par la maîtrise des codes sociaux, langagiers et culturels » et « Développer l'ouverture à la culture et au sport ».
DUREE DU SEJOUR	5 jours et 4 nuits.
MODE DE TRANSPORT	BUS
TYPE D'HERBERGEMENT	Un hébergement offrant des services de restauration sur place et une organisation des chambrées permettant une séparation claire des filles et des garçons.
ESPACE SUPPLEMENTAIRE SOUHAITE	Espace multi activités en accès libre type : table tennis de table, terrain extérieur, pétanque etc...
ACTIVITES SOUHAITEES	Activités de montagne : Escalade / VTT / Randonnée / 3 Activités nautiques minimum
AUTRES ACTIVITES SOUHAITEES	Organisation de veillées de 20h45 à 21h45
Remarque	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'encadrement de toutes les activités devant être assuré par des moniteurs diplômés d'État.</li> <li>2. <b>En cas de météo défavorable les moniteurs doivent être en mesure de proposer des activités de repli.</b></li> </ol>